

MAIRIE DE MOUTIERS
PROCES VERBAL

RÉUNION DU 14 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 14 mai 2024 à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de MOUTIERS, légalement convoqué, s'est réuni
en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Yves COLAS, Maire de
Moutiers.

Date de la convocation : le 04/05/2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Etaient présents : M. COLAS Yves, Mme HOCDE Marie-Thérèse, M. PRIOUR Nicolas,
Mme CHEVRIER Maryvonne, M. DOUCIN David, M. FOLIARD Cédric, Mme LEMAILE
Magali, Mme OLIVRY Kélig, Mme CORNÉE Anne-Sophie

Absent : M. ROBIDEL Johan

Excusés :

M. DURAND Cédric

M. CORBIÈRE Sébastien donne pouvoir à M. PRIOUR Nicolas

M. ALIX Didier donne pouvoir à Mme HOCDE Marie-Thérèse

Mme FROMENTIN Cécile donne pouvoir à Mme OLIVRY Kélig

Mme CHEDEMAIL Mathilde donne pouvoir à M. COLAS Yves

Secrétaire : Mme CHEVRIER Maryvonne

Invité : Nicolas RICHARD, Président de l'association du Comité des Fêtes.
Présentation du nouveau bureau et des projets 2024.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal

DU 26 MARS 2024

I – VOTE DES SUBVENTIONS 2024 versées aux associations

II – PIÉGEUR BÉNÉVOLE : indemnité 2024

III – TARIFS COMMUNAUX : cantine et garderie

Objet n°1 – VOTE DES SUBVENTIONS 2024 versées aux associations

Au titre de l'année 2024, Monsieur Le Maire propose de verser les subventions en
fonction des demandes et besoins des associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le versement des subventions ci-dessous :

ASSOCIATIONS	2024
L'OUTIL EN MAIN 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	150,00 €
DONNEURS DE SANG 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	50,00 €
LES AMIS DU TAROT 35130 MOUTIERS	100,00 €
CLIC CODEM de la Roche aux Fées 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	200,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE 35760 ST GREGOIRE	100,00 €
ADMR La Guerche 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	300,00 €
DOJO Guerchais 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	105,00 €
TWIRLING SPORT 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	120,00 €
GROUPEMENT DES CHASSEURS DE MOUTIERS 35130 MOUTIERS	300,00 €
UNC 35130 MOUTIERS	200,00 €
APEL 35130 MOUTIERS	1 200,00 €
COMITE DES FETES 35130 MOUTIERS	1 000,00 €
TOTAL	3 825,00 €

Objet n°2 – PIÉGEUR BÉNÉVOLE : indemnité 2024

Monsieur Le Maire rappelle que la FDGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine), et la commune de Moutiers, ont signé une convention multi-services (notamment la lutte contre les ragondins et les rats musqués) pour la période 2021-2024 (adhésion annuelle de 125 €).

Monsieur Le Maire rappelle qu'une indemnité annuelle de 500 € est versée habituellement au piégeur bénévole. Cette indemnité doit être significative afin de ne pas décourager les bénévoles, qui en œuvrant pour une cause d'intérêt général, engagent des frais personnels (carburant, cartouches...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

VALIDE l'indemnité de piégeage à 500 € pour l'année 2024

Objet n°3 – TARIFS COMMUNAUX : cantine et garderie

Monsieur Le Maire informe qu'il convient de revoir les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie, applicables à partir du 1^{er} jour de rentrée scolaire en septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

FIXE les tarifs de la cantine et garderie municipales comme suit, à compter du 1^{er} jour de la rentrée scolaire 2024/2025 :

REPAS :

Enfant : 4.75 €

Adultes : 8 €

Bénévoles : gratuit

GARDERIE :

7h15 à 7h30 : 0.30 €

7h30 à 8h30 : 1.25 €

17h à 18h : 1.25 €

18h à 18h30 : 1.25 €

Le ¼ d'heure après 18h30 : 3 €

QUESTIONS DIVERSES

1/ Travaux – présentation de devis :

- Toiture salle communale : entreprise COCHIN = 14 847.61 € HT
- Toiture salle des sports : entreprise COCHIN = 5 121.54 € HT
- Entretien terrain de foot : entreprise TSE = 3 030 € HT

En attente d'un devis supplémentaire pour la toiture de la salle communale.
Le devis présenté pour le terrain de foot est accepté dans un 1^{er} temps pour le traitement à 450 € HT.

2/ Sainte Barbe non célébrée à Moutiers : ont trouvé un lieu plus adapté

3/ Samedi 25 mai à 10h30 : réunion « argent de poche »

4/ Dimanche 9 juin 2024 – élections Européennes : planning des permanences

5/ Samedi 22 juin 2024 : kermesse de l'école

6/ Samedi 29 juin 2024 : vide-greniers

7/ Le dernier bureau d'agglomération s'est réuni à Moutiers le lundi 22 avril 2024.

8/ Aménagement de la cour de l'école réalisé

9/ Le reportage sonore réalisé par Vitré Communauté, le jour de l'atelier citoyen, est en ligne sur le site de Vitré Communauté

10/ Travaux de réfection des routes de la Vieuville et du Champ Diot :

- Travaux de préparation à compter du 22 mai 2024

- Enrobé les 27 et 28 mai 2024

11/ Le permis de construire déposé pour le terrain du 4 impasse des Vallées, est accordé. La vente est fixée le jeudi 23 mai à 15h chez Maître ODY.

12/ Vendredi 14 juin, de 19h à 21h : réunion sur le transfert de la compétence PLU i à la maison de santé - La Guerche

Levée de la séance : 23h30

Prochain conseil :

Conseil Municipal du 14 mai 2024

M. COLAS Yves
Maire,

Mme HOCDÉ Marie-Thérèse

M. PRIOUR Nicolas

Mme CHEVRIER Maryvonne
Secrétaire

M. CORBIÈRE Sébastien
Excusé

M. DOUCIN David

M. FOLIARD Cédric

M. ALIX Didier
Excusé

Mme FROMENTIN Cécile
Excusée

M. ROBIDEL Johan
Absent

Mme LEMAILE Magali

M. DURAND Cédric
Excusé

Mme CHEDEMAIL Mathilde
Excusée

Mme OLIVRY Kélig

Mme CORNÉE Anne-Sophie